

Cahier des charges: Bandes coupe-feu

En application du §3.1 suivant l'AR 04.04.2003 (Normes de Base Prévention Incendie), les passages d'éléments structuraux résistant au feu par des tuyaux métalliques, des ensembles de câbles électriques, des tuyaux plastiques, des tuyaux métalliques isolés et des chemins de câbles sont pourvus de bandes souples coupe-feu. Les bandes coupe-feu sont testées suivant la NBN 713-020.

1. Suivant l'AR 04.04.2003

§3.1 Traversées de parois

La traversée par des conduits de fluides ou d'électricité et les joints de dilatation d'un élément de construction ne peuvent altérer le degré de résistance au feu exigé pour cet élément.

2. Description

Les bandes souples sont constituées de lamelles de produit intumescent sur base de silicates hydratés de sodium et sont protégées par une couche rouge de PVC autocollante.

3. Dimensions

Les bandes sont d'une épaisseur de 2 mm, d'une largeur de 180 mm et d'une longueur de 1m.

4. Fonctionnement

Le matériau gonfle à partir de 100 °C suite à une réaction chimique du silicate hydraté et absorbe une grande partie de la chaleur de l'environnement.

5. Montage

Dans l'épaisseur des éléments structuraux on enveloppe les tuyaux (nombre de couches en fonction du diamètre) et les chemins de câbles par des bandes souples. L'espace entre les bandes et les éléments structuraux doit être scellé par du plâtre vermiculite ou un équivalent.